

La

# Semaine Religieuse

DE

## Québec

VOL. XXIII

Québec, 3 juin 1911

No 43

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

### SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 673. — Les Quarante-Heures de la semaine, 673. — Visite pastorale, 674. — Pour la langue française, 674. — Notes diocésaines, 675. — Circulaire au Clergé (*Suite et fin*), 675. — Le pèlerinage du Basque, 681. — Aux États-Unis, 684. — Bibliographie, 668.

### Calendrier

— o —

4	DIM.	r	Pentecôte, 1 cl. avec oct. privilégiée. <i>Kyr.</i> royal. II Vêp. de la fête.
5	Lundi	r	} De l'oct., <i>dbl.</i> 1 cl.
6	Mardi	r	
7	Mercredi	r	Quatre-Temps. Jeûne. De l'octave.
8	Jeudi	r	De l'octave.
9	Vendredi	r	Quatre-Temps. Jeûne. De l'octave.
10	Sam.	r	Quatre-Temps. Jeûne. De l'octave.

### Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

4 juin, Hôpital-Général, Québec. — 5, Sainte-Sabine. — 6, Sainte-Sophie. — 7, Saint-Patrice de Fraserville. — 8, Saint-Odilón. — 9, Saint-Fabien. — 10, Saint-Louis de Courville.

### Visite pastorale

— o —

20.— Sainte-Anastasia .....	<i>Samedi</i>	3—5 juin.
21.— Sainte-Julie .....	<i>Lundi</i>	5—7 "
22.— Plessisville .....	<i>Mercredi</i>	7—9 "
23.— Sainte-Sophie .....	<i>Vendredi</i>	9—10 "
24.— Saint-Ferdinand.....	<i>Samedi</i>	10—12 "

— o —

### Pour la langue française

— o —

La Société du Parler français au Canada vient de publier une brochure, d'allure bien française — comme il convenait, sur le « Congrès de la langue française au Canada » dont elle a lancé le projet et qu'elle prépare pour le mois de juin de l'an prochain.

Ce Congrès, dont l'objet est évidemment du plus vif intérêt, se tiendra toute une grande semaine, du 24 au 30 juin 1912, à l'Université Laval, et réunira, sans aucun doute, tous les plus dignes représentants des Canadiens-Français et des Acadiens, en Amérique. Les résultats d'une pareille assemblée de nos meilleurs éléments nationaux seront, on peut en être sûr très considérables.

On trouve, dans la belle brochure dont nous parlons, d'abord une éloquente et vibrante annonce du Congrès par S. G. Mgr Roy, président de la Société; puis des détails sur l'organisation, le règlement et le programme de ces grandes assises nationales que l'on prépare.

Ceux de nos lecteurs qui sont désireux de suivre de près une initiative si patriotique, pourraient sans doute se procurer cette brochure en s'adressant au secrétaire de la Société (case postale 236, Québec). La conséquence sera qu'ils voudront ensuite se faire inscrire parmi les membres du Congrès, à l'un ou l'autre des quatre titres prévus, suivant qu'ils décideront de contribuer plus ou moins, pécuniairement parlant, au succès du Congrès; et pour cela, ils auront à s'adresser au Trésorier de la Société (même adresse).

---

**Notes diocésaines**

---

Dimanche dernier, le 28 mai, à Sainte-Emélie de Lotbinière, S. G. Mgr l'Archevêque a conféré l'ordre de la prêtrise à M. l'abbé Eug. Beaudet, de cette même paroisse. M. l'abbé Elias Roy, du Collège de Lévis, a fait le sermon de circonstance.

Cette belle fête paroissiale, en cours de la visite pastorale, a dû produire les meilleures impressions chez les coparoissiens du nouveau prêtre.

---

Le jour de l'Ascension, dans l'une des chapelles de la Basilique, avait lieu la bénédiction des « ornements » préparés, au cours de l'année, par les dames de l'Œuvre des Tabernacles du diocèse. Depuis ce jour, Mgr Têtu a fait la distribution de tous ces objets du culte entre les paroisses et missions auxquelles des secours de cette sorte sont nécessaires.

---

Nous suivons avec un vif intérêt l'organisation qui se fait, à Saint-Roch de Québec, sous l'inspiration et la direction de M. le curé Lagueux, pour l'érection en cette paroisse d'un beau monument au Sacré-Cœur.

---

Mardi on a célébré avec solennité, au Collège de Lévis, les noces d'argent sacerdotales de M. l'abbé Cél. Lemieux, vice-supérieur de l'institution.

---

---

**Circulaire au Clergé**

---

(Extraits — Suite et fin.)

**COMMUNION DES ENFANTS****1. Première communion**

Vous voudrez bien vous reporter, pour ce qui regarde la première communion, au décret *Quam singulari*, et à la Circulaire qui l'a accompagné. Maintenant que les difficultés de transition et de mise au point sont à peu près surmontées, et que les choses vont reprendre un cours normal,

chacun va s'appliquer à entrer très simplement dans les vues du Saint-Père, et à les mettre en pratique très exactement.

La première communion est un acte privé où l'enfant ne relève que de ses parents et de son confesseur. Il importe de se bien dépouiller de la mentalité que nous ont faite des coutumes fortement ancrées dans nos mœurs. Il faut surtout se bien garder de soumettre un tel acte à des préparations, à des modes, à des exigences qui contrediraient la lettre et l'esprit du décret, et laisseraient dressées sur le chemin de la sainte Table des barrières que la main de Pie X a voulu abattre.

## 2. Communions générales

La science est assurément nécessaire, mais elle ne suffit pas à l'éducation chrétienne. Elle forme l'esprit en y mettant la lumière. Il faut aussi former le cœur en y cultivant la piété. Cette tâche, comme l'autre et plus encore que l'autre, fait partie des devoirs qu'impose le ministère des âmes.

Il est à souhaiter que la communion ne devienne pas pour l'enfant un acte routinier et stérile, mais qu'elle soit pour son âme une source de vie surnaturelle et un principe de sanctification. Pour cela il faut mettre beaucoup de soin à développer chez lui la piété eucharistique. Et rien n'y contribuera plus efficacement que des communions générales préparées et surveillées par le prêtre.

Le Pape, dans son décret, recommande fortement de recourir, de temps en temps, à des communions générales, et de les faire servir à stimuler la piété des enfants. Voici dans quelle mesure et de quelle façon je veux que cette indication du décret pontifical soit mise en pratique dans toutes les paroisses du diocèse.

(a) Au moins quatre fois par année, et à des intervalles à peu près égaux, tous les enfants communicants, qui n'ont pas encore subi leur examen final, seront invités et préparés à faire une communion générale.

(b) On consacrerà deux jours entiers à préparer cette communion. La préparation sera faite sous forme de retraite, et devra consister en exhortations courtes, simples et

pratiques, en exercices de piété, chant de cantiques, etc. Il importe que l'Eucharistie soit l'objet principal et comme le centre de toute la retraite. Chaque instruction fera voir et aimer Jésus-Hostie ; chaque prière, chaque cantique doit mettre l'âme en contact avec Lui. Il ne s'agit donc pas ici d'une simple classe de catéchisme transportée de l'école à l'église, mais d'une véritable retraite spirituelle, faite à la mesure des enfants, et apte à faire germer et fleurir en leurs cœurs une saine et forte piété eucharistique.

(c) La deuxième journée sera employée surtout à préparer et à entendre la confession des enfants. On en profitera pour leur parler du péché, de la contrition, et pour leur donner des conseils pratiques sur la manière de s'examiner et de se confesser.

(d) La messe de communion sera dite à une heure commode pour les enfants et les parents. Après l'Evangile, une exhortation de dix minutes environ servira de préparation immédiate. Le prêtre ne devra jamais manquer de présider à l'action de grâces qui durera au moins dix minutes. Il stimulera la piété des enfants par quelques suggestions pieuses et de courtes formules de prière, leur laissant, toutefois, le temps de réfléchir et de prier en leur particulier.

(e) Dans les grandes paroisses, il peut être plus avantageux de ne pas appeler à ces communions générales tous les enfants à la fois. Il est certain que le trop grand nombre peut devenir un obstacle à l'efficacité des retraites préparatoires. On y obvie alors, en divisant les enfants par groupes, qu'on appelle séparément. Je laisse à MM. les Curés toute liberté sur ce point, à la seule condition que tous les enfants fassent la communion, ensemble ou par catégories, au moins quatre fois par année.

(f) Ces communions générales fourniront aux enfants qui n'auront pas encore communié, et que leurs parents et leurs confesseurs jugeront suffisamment préparés, une excellente occasion de faire leur première communion. Les chers petits tireront grand profit de la retraite qu'ils feront avec les autres ; de plus, leur présence répandra sur ces communions générales un charme particulier qui stimulera la piété des fidèles, et elle fera jaillir plus abondantes, sur les parents et les enfants, les grâces du Cœur Eucharistique de Jésus.

### 3. Communions solennelles

Chaque année, à la suite des catéchismes préparatoires à l'examen final, tous les enfants qui auront mérité le certificat feront ensemble une communion solennelle. Ce sera, en quelque sorte, le couronnement de l'enseignement catéchistique, et l'entrée officielle de ces enfants dans la catégorie des fidèles adultes. J'invite MM. les Curés à donner à cette communion le plus d'éclat possible. Il faut en faire une fête paroissiale en même temps que la fête de l'enfance chrétienne.

La communion solennelle devra être précédée d'une retraite de trois jours, consacrée à stimuler et à affermir chez les enfants la piété eucharistique, et à les munir des conseils les plus aptes à bien orienter leur vie chrétienne.

Tous les paroissiens, et surtout les enfants, seront invités à communier avec les retraitants. Ceux qui auront fait l'année précédente leur communion solennelle seront spécialement priés de se joindre à leurs compagnons pour célébrer, par une fervente communion, l'anniversaire de leur admission au rang des fidèles adultes.

Après l'action de grâces, ou à un autre moment de la journée, si on le juge plus convenable, aura lieu la rénovation solennelle des promesses du baptême avec exhortation spéciale. J'engage aussi MM. les Curés à profiter de cette circonstance pour faire entrer ces enfants, comme membres réguliers, dans la Société de Tempérance, et dans les autres confréries ou associations catholiques pour jeunes gens, qui existent dans la paroisse.

La cérémonie pourra se terminer par la remise officielle du certificat d'instruction religieuse aux heureux enfants qui l'auront mérité.

Il est très désirable que désormais, pour la première communion et pour la communion solennelle, on renonce à la coutume tyrannique et dispendieuse des cadeaux. Je veux aussi que l'on évite, en ces circonstances, les toilettes spéciales, trop éclatantes, où rivalise parfois l'orgueil des parents, et où se pavane la vanité des enfants. La piété souffre de ces exagérations et la modestie chrétienne les condamne.

## Règlement de la Société de Tempérance.

Dans le mandement du 22 janvier 1906, j'ai établi la Société de Tempérance et ordonné une campagne antialcoolique dans toutes les paroisses du diocèse. On s'est mis à l'œuvre avec zèle, et la lutte a été menée partout avec une grande activité. Le beau Congrès qui s'est tenu à Québec, l'automne dernier, a fait voir les résultats déjà obtenus et la bonne volonté dont on se montre partout animé. Il a permis aussi de constater les lacunes et de mieux comprendre la nécessité d'une organisation forte et méthodique pour bien grouper les efforts et assurer des résultats pratiques et constants.

Le Congrès, pour réaliser ses vœux et rendre son influence plus durable, a établi un Comité permanent qui continue l'œuvre entreprise, et qui est devenu, avec la ligue antialcoolique, l'un des plus actifs et des plus forts champions de la bonne cause.

Pour mettre à exécution les projets recommandés par le Congrès, et aussi pour répondre à mon désir, le Comité permanent s'est occupé, sans tarder, de préparer un règlement uniforme pour la Société de Tempérance dans le diocèse. Ce règlement, dont vous avez reçu une copie, a eu mon approbation, et il doit être mis en vigueur dès le mois de juin. Vous voudrez bien l'étudier avec soin et prendre tout de suite les mesures nécessaires pour le mettre en pratique dans votre paroisse.

J'attire spécialement votre attention sur les trois dispositions du règlement que voici : (a) organisation d'un conseil local, pour veiller sur place, avec le curé, aux intérêts de la Société de Tempérance et pour entretenir avec le Conseil central les rapports nécessaires au bon fonctionnement de l'Œuvre ; (b) paiement d'une cotisation annuelle, afin de permettre au Conseil central de solder les frais d'administration, et pour le mettre en mesure de pousser avec activité la lutte antialcoolique ; (c) renouvellement des promesses de tempérance, chaque année, le 24 juin autant que possible.

On voudra bien noter qu'il n'y a, dans le diocèse, qu'une seule Société de Tempérance, dont le siège est à Québec,

et qui se ramifie dans toutes les paroisses par des sections locales. Le règlement préparé par le Comité permanent est aussi le seul qui puisse désormais se réclamer de l'approbation officielle.

Il est à souhaiter que ce règlement soit mis entre les mains de tous les membres, pour leur permettre de se bien renseigner sur la nature de la Société et sur les obligations imposées à ceux qui en font partie. On pourra se procurer le nombre d'exemplaires requis en s'adressant à Monseigneur C.-O. Gagnon, président du Comité, n° 101, rue Sainte-Anne, Québec.

Instruction de la S. C. des Sacrements sur la célébration des mariages.

Vous voudrez bien prendre connaissance de la nouvelle Instruction de la S. C. des Sacrements, en date du 6 mars 1911, relativement à la célébration des mariages, et vous conformer avec soin aux prescriptions qu'elle contient. — En voici le texte latin :

I. — In memoriam redigatur parochorum haud licere ipsis adesse matrimonio, nisi constito sibi legitime de libero statu contrahentium, servatis de jure servandis (Cfr. Decr. *Ne temere*, n. V, § 2) ; iidemque præsertim moneantur ne omitant baptismi testimonium a contrahentibus exigere, si hic alia in parocia fuerit illis collatus.

II. — Ut autem quæ n. IX, § 2 memorati Decreti præscripta sunt rite serventur, celebrati matrimonii denuntiatio ad baptismi parochum transmittenda, conjugum eorumque parentum nomina et agnomina descripta secumferat, ætatem contrahentium, locum diemque nuptiarum, testium qui interfuerunt nomina et agnomina, habeatque parochi subscriptum nomen cum adjecto parochiali sigillo. Inscriptio autem accurata indicet parociam, dioccesim, oppidum seu locum baptismi conjugum, et ea quæ ad scripta per publicos portitores tuto transmittenda pertinent.

III. — Si forte accadat ut, adhibitis etiam cautelis, de quibus n. I, baptismi parochus, in recipienda denuntiatione matrimonii, comperiat alterutrum contrahentium aliis nuptiis jam esse alligatum, rem quantocius significabit parochi attentati matrimonii.

IV. — Ordinarii sedulo advigilent ut hæc præscripta reli-

giose serventur, et transgressores, si quos invenerint, curent ad officium revocare, adhibitis etiam, ubi sit opus, canonicis poenis.

D'après cette Instruction le curé doit donc :

1°. Avant le mariage, exiger de chacun des époux un certificat de baptême ;

2°. Après le mariage, en donner notification au curé du baptême. Cette notification doit contenir :

a) les noms et prénoms (en toutes lettres) des époux ;

b) les noms et prénoms de leurs parents ;

c) l'âge des contractants ;

d) la date du mariage, et le nom de l'église où il a été célébré ;

e) les noms et prénoms des deux témoins nécessaires ;

f) la signature du curé ;

g) l'empreinte du sceau paroissial.

En outre, il doit veiller à adresser bien exactement le document contenant ces indications, pour qu'il parvienne sûrement à destination.

MM. les Curés qui ne se seraient pas encore pourvus d'un sceau paroissial voudront bien le faire au plus tôt.

Retraite pastorale.

La première retraite pastorale commencera dimanche soir, le 6 août, et finira samedi matin, le 12. La seconde commencera lundi après-midi, le 21 août, et finira samedi matin, le 26.

MM. les Curés sont priés d'assister, autant que possible, à la première, et MM. les vicaires à la seconde.

L'examen écrit des jeunes prêtres aura lieu lundi matin, le 21 août, à huit heures et demie, à la salle des cours du grand séminaire.

Agréez, bien chers collaborateurs, l'assurance de mon cordial dévouement en N.-S.

† LOUIS-NAZAIRE, Arch. de Québec.

### Le Pèlerinage du Basque

Il était onze heures du matin.

L'agent n° 217 revenait pour la cinquantième ou la soixantième fois, le long du trottoir, rue de la Cité, quand il aperçut,

au milieu du parvis Notre-Dame, un ressemblent déjà énorme et qui grossissait toujours.

— Encore un accident ! pensa-t-il.

Et prêt à tirer son carnet pour le procès-verbal, il quitta le trottoir de son pas tranquille et traversa la foule. Au milieu, un homme était à genoux, la figure tournée vers Notre-Dame. Il avait une culotte courte, des guêtres de drap, une veste brune, et serrait dans ses mains un gourdin planté devant lui et coiffé d'un béret. A côté de lui, une grande mule blanche, harnachée de pompons rouges, le poitrail enguirlandé de grelots qui tintaient, levait la tête et dressait les oreilles.

L'agent mit la main sur l'épaule de l'homme : « Levez-vous ! Qu'est-ce que vous faites là ? Comment vous appelez-vous ? » L'homme se retourna, vit le képi, l'uniforme. Il se releva et mit son béret. Il était petit, mais tout carré, carré de tête, carré d'épaules. La mule tendit le cou, et, répondant à cette avance, il lui donna une petite tape d'amitié qui fit caillonner les grelots. Après quoi il dit à l'agent :

» Je m'appelle José Irrigoyen. Je suis muletier à Elhioraga, à trois lieues de Saint-Jean-de-Luz ; il y a deux mois, ma femme a eu de mauvaises fièvres, et j'ai promis, si elle guérissait, de venir faire ma prière avec ma mule à Paris devant la grande porte de Notre-Dame. Ma femme a guéri ; et me voilà. Je fais ma prière.

— Vous faites un ressemblent.

— Moi ? je ne rassemble rien du tout. Je n'ai besoin de personne et je ne cherche personne. Je suis venu tout seul ici d'Elhioraga, avec ma mule. Y a pas de loi, je pense, qui défende de causer sur une place avec un ami. Moi, je cause au bon Dieu. Ceux que ma conversation gêne n'ont qu'à ne pas l'écouter. Je n'écoute pas la leur. Je suis venu ici pour faire ma prière devant Notre-Dame : qu'on me laisse la faire !

La foule riait, amusée : ouvriers sortant des usines, trotteurs flanqués de leurs cartons, boulangers avec leurs voitures ; du haut des omnibus, les voyageurs se penchaient pour voir. Une éraillée glapit, à plusieurs portées du gourdin :

— Ah ! là ! là ! Calotin, as-tu fini ?

Mais une voix tonna :

— Bravo, le Basque !

Et d'autres, petites et grosses, répétèrent :

— Bravo, le Basque !

L'agent se fâcha.

— Assez d'histoires, dit-il, suivez-moi.

Et il prit la mule qui recula et raidit le cou.

— Lâchez ma mule, cria Irrigoyen. Elle va vous mordre. Lâchez ma mule et laissez-moi tranquille. A quoi ça servirait-il de m'arrêter ? Faudrait que le gouvernement nourrisse ma mule. Et moi, vous me garderez pas toute ma vie en prison. Sitôt sorti, je reviendrais là. Je n'ai pas fait quatre cents lieues à pied pour le roi de Prusse. Vous imaginez pas que je vais m'en retourner comme ça, refaire pour rien mes quatre cents autres lieues ! Sans vous, à l'heure qu'il est, ma prière serait déjà faite et je serais à l'auberge ; ce qui ne me déplairait pas, ni à ma mule non plus. Vous m'avez fait perdre mon temps, et vous perdez le vôtre. Je suis venu d'Elhioraga pour faire ma prière là où je suis, et je la ferai.

A ce moment une dame qui sortait de l'église se faufila entre les coudes, parvint jusqu'à Irrigoyen, et lui mit un doigt sur la manche,

— Mon ami, dit-elle, je pense comme vous. Je vous approuve et je vous admire. Vous donnez là un bel exemple dont nous devons tous profiter. . . Mais cependant, en persistant à vouloir faire ici votre prière (comme c'est votre droit) en pleine place publique, au milieu de cette foule, ne craignez-vous pas de paraître ridicule, et, ce qui est plus grave, d'attirer les inoqueries sur la religion ? . . . sur notre religion ? . . . A quoi bon cette démonstration sur une place ? Croyez-moi, entrez plutôt à Notre-Dame, je me charge de garder votre mule, et la ferai conduire à l'hôtel où elle sera bien soignée. . . Entrez à Notre-Dame. Vous prierez là dans le calme, le recueillement, aussi longtemps que vous le voudrez.

— Madame, dit José, vous êtes savante et je ne suis qu'un muletier. Mais vous ne connaissez pas ma mule. J'aime l'église, et j'y vais le dimanche et les fêtes sans faute, et dans la semaine quand je le peux. Mais ce que j'aime aussi, c'est le soleil, c'est le grand jour, et ce que je n'aime pas, c'est me cacher. . . Et puis, ce n'est pas ça l'affaire. Ce qui est promis est promis ; quand je vends une mule grise, je ne livre pas une

mule noire. J'ai promis de venir ici, avec ma mule, faire ma prière devant la grande porte de Notre-Dame, et je la ferai comme j'ai dit, pas autrement. Après, quand elle sera faite, j'entrerai à Notre-Dame et je dirai un *Ave* pour que le bon Dieu vous fasse aimer le soleil.

La dame leva les bras au ciel et les laissa retomber. L'agent regarda le Basque qui le regardait.

— Allons, faites-la, votre prière, dit-il, et dépêchez-vous.

— Je ne me dépêche jamais, dit Irrigoyen.

Il se mit à genoux, posa son gourdin devant lui et son bérêt sur son gourdin. La mule penchait la tête tout près de lui. Et ainsi, zébrant la foule d'un large signe de croix, large de toute la largeur de ses épaules, et ne regardant rien, ne voyant rien, si ce n'est, par-dessus la cohue des têtes, le haut des tours ensoleillées, Irrigoyen, malgré ses amis et ennemis, fit sa prière comme il l'avait dit, devant la grande porte de Notre-Dame, avec sa mule.

(*Revue mariale.*)

CHARLES BAUSSAN.

---

#### Aux Etats-Unis

---

On écrit de New-York à la *Correspondance de Rome* :

Nos modernistes qui, depuis quelques années, sont en relation très étroite avec vos modernistes de Rome et d'autres centres européens, tâchent d'organiser un centre de publications et de propagande comme leurs confrères de chez vous ont fait et font dans plusieurs villes. Avec le même anonymat, qui est en honneur chez leurs maîtres d'Europe, nos modernistes ont publié des « Lettres à Sa Sainteté le pape Pie X », singeant les fameuses « réponses » modernistes à l'Encyclique *Pascendi* ; et maintenant ils font de la réclame à une autre production du même scabot : « Le prêtre, nouvelle moderniste de la nouvelle Angleterre. »

De même qu'à Paris et ailleurs, ils ont à Boston une librairie qui lance ces expectorations d'un clan qui reste extérieurement dans l'Eglise pour mieux la trahir.

Chez nous aussi existe un vrai et propre danger moderniste, un vrai centre qui tâche d'organiser la trahison pour préparer

la révolte. Le dissimuler ne serait pas seulement ridicule, ce serait de la véritable complicité. Du reste, malgré toutes les ruses, le mal en progressant se cachera toujours moins aux yeux qui veulent voir.

La question scolaire, elle aussi, empire chaque jour davantage. Ce ne sont pas seulement les catholiques clairvoyants et zélés qui le disent, ce sont des acatholiques courageux qui se croient obligés de jeter le cri d'alarme.

Une de ces protestations les plus remarquables vient d'être lancée par un écrivain, qui n'est pas catholique, l'honorable Bird S. Coler, ancien contrôleur de « Greater New-York » et président, pendant un temps, de « Brooklyn Borough ».

M. Coler a exposé ses vues avec une éloquence terrible, dans un pamphlet intitulé : « Socialisme dans les écoles. »

Ainsi, M. Coler dit ceci : « Les écoles publiques deviennent les temples d'une nouvelle religion. La vieille religion est expulsée, et une nouvelle vient prendre sa place, sous les noms d'agnosticisme, d'athéisme, de socialisme, de culture éthique, etc. »

Le système prédominant parmi ces nouvelles religions scolaires est celui du socialisme, d'autant plus que, dans ses dogmes philosophiques, il embrasse tous les autres systèmes en s'assurant le rôle d'intendant général des doctrines.

A ce propos, M. Coler ajoute : « Vous trouverez que dans nos écoles, sous le couvert du manteau humanitaire, le socialisme est passé de la théorie à la pratique ; car, les écoles publiques de New-York apprennent à l'enfant non seulement à lire, à compter et à écrire, mais aussi à coudre et à faire la cuisine ; choses que la mère autrefois était supposée devoir enseigner. Le docteur de l'État examine maintenant l'enfant sur ses dents, sur ses cheveux, sur ses vêtements, prend en main la santé de l'enfant, et, récemment, s'est même occupé de sa nourriture. »

Ces choses inoffensives, et même bonnes en elles-mêmes, conduisent, telles qu'elles sont appliquées, à une suppression graduelle de tous les devoirs de la famille, dont l'État semble l'héritier universel.

Ainsi, l'âme de l'enfant est forgée sur le patron d'une vie utilitaire, matérielle et individualiste, n'ayant pas besoin de l'« hypothèse » d'une foi et d'une morale religieuse.

« Les hommes réfléchis, continue M. Coler, ont compris cela; l'Eglise catholique romaine l'a également compris, et a soustrait ses enfants à une école sans Dieu. Les autres Eglises sont venues, doucement, à la même conclusion. L'Eglise protestante épiscopale seule maintient huit écoles dans la cité de New-York. »

M. Coler finit son réquisitoire, en déclarant que « la situation présente maintenant ce fait, que la minorité socialiste contrôle le système d'éducation publique, et que l'Eglise catholique romaine soutient son rang en se mettant à faire l'éducation de ses enfants et en demandant que l'impôt scolaire touchant les catholiques romains cesse, ou que l'Eglise catholique soit payée pour l'instruction donnée par elle. Les Eglises protestantes s'éveillent et commencent à comprendre ce que tout cela signifie, et vraiment il est grand temps qu'elles cessent d'entourer la foi de leurs enfants par les demandes socialistes d'une école sans Dieu. »

Inutile d'insister sur ces déclarations d'un écrivain protestant; elles renferment la plus belle défense de l'attitude de l'Eglise catholique et de ses revendications.

*La Croix* (Paris), 4 mai 1911.

—♦♦♦♦—

### Bibliographie

— o —

— *Théorie et Pratique de l'Art d'écrire. Le Style. — Les Modèles. — La Composition.* — Par l'abbé Albert Dion, professeur de Troisième au petit séminaire de Québec. Québec, 1911. Vol. in-12 cartonné toile, 284 pages. [\$0.75 l'ex. franco; la dz., \$7.20. Chez l'Auteur, au Séminaire de Québec.

Nous aurons à reparler de ce beau manuel de l'art d'écrire qui nous paraît de grand mérite.

— LA MESSE ET LA VIE CHRÉTIENNE, par M. l'abbé DE GIBERGUES, supérieur des Missionnaires diocésains de Paris. In-16 de 240 pages, 1 fr 25.

(Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)

Faire comprendre la Messe, qui est l'acte essentiel de la reli-

gion, et y rattacher toute la vie chrétienne, tel est le double but de ce bel ouvrage. Les considérations les plus élevées et les plus profondes sur le Sacrifice eucharistique, ses fins et sa valeur, y sont jointes aux réflexions les plus pieuses et aux conseils les plus pratiques. Un souffle surnaturel pénètre toutes ces pages, véritable trésor pour ceux qui veulent progresser dans la vie chrétienne par l'imitation de Jésus-Christ.

### Jérusalem — Les Meilleures Vacances

Le comité du *Pèlerinage de Saint-Louis* (secrétariat : rue Humboldt, à Paris), qui a fondé l'œuvre des Pèlerinages de vacances en Terre-Sainte, bénie et encouragée par les Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X, organise, comme les années précédentes et pour la 25<sup>e</sup> fois, à des prix très modiques, un pèlerinage qui comprendra Jérusalem et tous les Lieux Saints de Palestine, avec des stations extrêmement intéressantes à Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Ephèse, Rhodes, Le Liban, Damas, Baalbeck, Naplouse, le Sanctuaire de Matarieh en Egypte, le Caire, Memphis, etc. C'est l'itinéraire le plus complet que l'on puisse désirer.

*De plus, pour diminuer le trajet en mer, tous les pèlerins traverseront la Samarie en voiture et visiteront Naplouse, le Tombeau de Joseph, Le Puits de la Samaritaine, etc. . .*

*Le départ de ce pèlerinage jubilaire aura lieu le 25 août 1911. — Retour le 27 septembre, avant la rentrée des classes.* Faculté de prolongation pour les pèlerins qui voudraient faire un voyage d'étude. Faculté de passer par Rome et de rejoindre le pèlerinage à Naples.

Les pèlerins sont transportés, sans aucun transbordement, sur un magnifique paquebot des Messageries maritimes, très grand, très stable, spécialement aménagé pour ces longs voyages, et offrant un grand confort que l'on chercherait inutilement ailleurs.

Exercices religieux sur le navire, où tous les prêtres, avec une autorisation spéciale de Rome, peuvent célébrer la messe.

*Demander le programme détaillé à M. le Chanoine Potard, secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 25, rue Humboldt, Paris, XIV<sup>e</sup>.*

## CIERGES ET VINS DE MESSE

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

*Fabricant de cierges, bougies, chandelles*

*Importateur de vins de messe*

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

Entrepôt, magasin et bureau : rue Saint-Georges, Lévis.

Téléphone—Bell 91.

“ National 169.

— FONDÉE AU CANADA EN 1885 —

**F. CERNICHIARO & FRÈRE**

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles  
métalliques

**51, RUE SOUS-LE-FORT, QUÉBEC**

Réparations spéciales de Vases sacrés, Chandeliers, Candélabres et tout bronze d'église, Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Services à Thé argentés et dorés. Soudures en or et argent. Vente et échange Bronze et Orfèvrerie d'église, Vases sacrés, Chandeliers, etc.

Aussi une spécialité de vernis inaltérable pour Bronze.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES. Ancien atelier de Madame Soucy. Dlle Marie Renauld, 154, coin des rues du Roi et Laliberté (ancienne rue de la Chapelle), Saint-Roch, Québec. Coupe et Confection des Soutanes, Pardessus, etc.

### OUVRAGES DE M. L'ABBÉ HUARD

<i>Labrador et Anticosti</i> , 520 pp., carte et grav.....	\$1.50
<i>Impressions d'un Passant</i> , VIII-366 pp.....	1.00
<i>Traité élémentaire de Zoologie et d'Hygiène</i> , 2 <sup>e</sup> éd., VIII-265 pp. ill.....	60
<i>Abrégé de Zoologie</i> , 130 pp., ill.....	25
<i>Le Naturaliste canadien</i> , revue mensuelle. Abonnement.....	1.00